Envoyé en préfecture le 12/10/2023
Reçu en préfecture le 12/10/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20231009-DEC202389B-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

09 OCT 2023

DEC202389B

Objet : mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir à la Pétanque Varennoise.

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre de concours qui se tiendront les 03, 04 et 05 novembre 2023, puis du 15 novembre 2023 au 06 mars 2024 à Varennes sur Allier, l'association organisatrice de l'évènement, la Pétanque Varennoise a besoin du marché couvert et de l'abreuvoir ;

DECIDE de mettre à disposition le marché couvert et l'abreuvoir à la Pétanque Varennoise les 03, 04 et 05 novembre 2023, puis du 15 novembre 2023 au 06 mars 2024 ;

DECIDE de signer la convention avec la Pétanque Varennoise ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES S/ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON